

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique du projet de parc éolien sur les communes de Bernay St Martin, Breuil la Réorte et Puyrolland. (Charente Maritime)

**De :** Michel BRONCARD <michel.broncard@orange.fr>

**Date :** 29/11/2018 16:59

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

La proximité des éoliennes par rapport aux habitations des lieux-dit de Le Courdeau et le Champ des vignes amènera des nuisances sonores importantes pour habitants de ces hameaux.

J'émet un avis défavorable contre ce projet.

Michel Broncard

St Pierre d'Amilly (17700)

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique du projet de parc éolien des Chesnaies Hautes sur les communes de Bernay-St Martin de Breuil et de Puyrolland (17)

**De :** Radinck et Beatrice Valhoven <valhoven@gmail.com>

**Date :** 30/11/2018 10:21

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

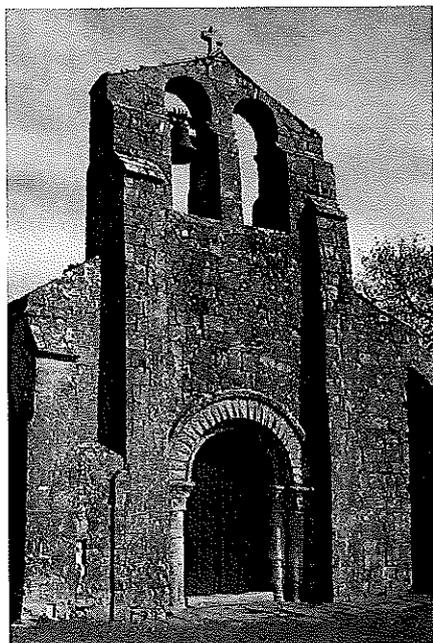
Enquête publique du projet de parc éolien des Chesnaies Hautes sur les communes de Bernay-St Martin de Breuil et de Puyrolland (17)

Bonjour, j'habite la Charente-Maritime, un département où les petits villages résistent au dépeuplement des campagnes souvent grâce au tourisme et aux joyaux patrimoniaux (comme l'église de Puyrolland) que notre pays avait jusqu'à présent préservés. Je suis très opposée à ce projet pour cette raison mais aussi et surtout parce que – s'il était autorisé – il prouverait le bien-fondé de ce que beaucoup commencent à dénoncer : la France n'est plus un Etat de droit où tous les citoyens sont égaux : car la santé de certains (risque de nuisance sonore dénoncé par l'autorité environnementale) serait moins importante que celle des autres, les nantis, les protégés, les « connus ».

Béatrice Valleix

2 Impasse de Puygourneau

17150 Saint-Thomas-de-Cônac



**Sujet :** [INTERNET] projet de parc éolien sur les communes de Bernay St Martin, Breuil la Réorte et Puyrolland  
**De :** Jean Pierre KOLLHOFF <jpgkollhoff@gmail.com>  
**Date :** 30/11/2018 10:40  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Halte au scandale de l'éolien qui ne profite qu'aux développeurs car EDF est tenu d'acheter les kw éoliens plus chers que ceux qu'il produit et nous fait payer à nous usagers ce surplus de coût, voir la taxe CSPE sur les factures.

Jean Pierre KOLLHOFF  
Lieu dit Vron  
86510 BRUX

**Sujet :** [INTERNET] Aerogenerateurs 17  
**De :** claudia bawden <charivari16@gmail.com>  
**Date :** 30/11/2018 12:16  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr  
**Copie à :** Puygrenier <brisevent74@gmail.com>

Monsieur le Prefet,

Ces parcs sont contraires a la sante publique, voila pourquoi les medecins reunis a Paris le 16 Novembre, avec ingenieurs et chercheurs dans l'environment ont demande une enquete epidemiologique

Donc logiquement on suspend les projets et on enquete. L'etat enquete qui a souci de la Sante de la population.

Le lobby aerogenerateur vient de toutes les parties du globe a la recherche d'investissements juteux. Jusqu'a present ils ont gagne la partie mais maintenant les victimes protestent et font proces car le syndrome eolien est reconnu.

C'est l'australien Simon Chapman qui l'a mis en Lumiere. Que font les australiens? Ils l'ecartent. Que se passe t il en France? Les fonds de pension australiens l'envoient chez nous!

La France tiers monde, pays ruine et appauvri qui recoit les aerogenerateurs pourvu que les maires touchent leurs rentes.

Ce n'est pas ainsi que nous concevont le devoir des maires et de l'etat. La manne les a aveugles. Plutot etre pauvres et en Bonne sante que d'enrichir les communes avec une population degenerée.

La revolte gronde dans toute la France!

Le tourisme vient apres la sante. C'est Aussi le pain des Agriculteurs qu'on supprime car les infrasons touchent les betes. Les infrasons sont propages a 10 kms a la ronde et les mastodontes sont installes a 500 m des maisons?

On se croirait aux beaux hours du nazisme ou il fallait l'elimination d'une population indésirable.

Que se passe t il en France?

**Sujet :** [INTERNET] Projet Eolien Bernay Saint Martin

**De :** Alain BOUCHET <abouchet@cargo17.fr>

**Date :** 30/11/2018 16:17

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

Natif et résident de la Charente Maritime, je souhaite vous témoigner mon inquiétude et ma détresse sur les différents projets éoliens dans notre département, 400 éoliennes en perspective !!

Notre département est tout d'abord un département **agricole** ; pourquoi envisager de polluer, de restreindre, d'agresser, avec 500 tonnes de béton au pied de chaque engin, des terres qui sont depuis des siècles les plus fertiles en matière de céréales et de vignes ? C'est pour moi un non-sens en matière d'agriculture et de « mise en valeur » des sols.

Au-delà, seconde mamelle de notre territoire, le **tourisme** est vivant en Charente Maritime, second département en France après le Var. Pensez-vous que l'art roman, nos vallons, nos paysages ne risquent pas d'être dénaturés par de tels projets.

A ce titre, vous le savez sans doute, les Gites de France comme les Relais du Silence déclassent les établissements trop proches des éoliennes, symbole de la contradiction entre l'authenticité des sites et des projets mal adaptés. Trop de bruit, pollution du terroir...

Ce n'est pas par hasard que le Président du département s'est ému d'un développement trop rapide et tout à fait anarchique des projets éoliens.

Ne faut-il pas de la mesure en toute chose ?

Sans faire l'amalgame avec l'actualité jaune, la sagesse ne doit-elle pas s'imposer quand :

- L'installation d'engins de près de 200 mètres de haut à 500 mètres des habitations seulement fait perdre 25/30% de la valeur des habitations aux habitants ruraux,
- Ces mêmes habitants s'acquittent sur leur facture d'électricité d'une taxe CSPE qui ne cesse de croître, (10% de la facture mensuelle...)
- Ces mêmes habitants « financent » des profits incompréhensibles chez les promoteurs éoliens : pour info, la société VSB Energies Nouvelles à NIMES génère un profit de plus de 10 M€ pour 14 M€ de chiffre d'affaires !!!
- Où est la juste mesure ? Comment expliquer cela à « nos gens » ?

Des alternatives moins polluantes, moins nocives existent pour faire évoluer la dite transition. Travaillons les.

N'oublions pas qu'une éolienne ne produit pas quand il n'y a pas de vent, et quand il y en a trop ; de ce fait, elle est inefficace, puisqu'il faut lui adjoindre une énergie palliative.

C'est surtout pour nos habitants des campagnes et pour notre doux département que je vous sollicite pour surseoir à ce projet et à cette nouvelle agression de notre patrimoine dans une France tranquille.

Respectueusement à vous.

Ps : un nouveau livre, **Le vent de la colère** écrit par Pierre Dumont et Denis de Kergolay est cité par Bruno JEUDY lequel évoque un « saccage » environnemental. Evitez à notre département, Monsieur le Préfet, les conséquences de cette *nouvelle folie des hommes*.

Alain BOUCHET  
06 83 81 07 83

**Sujet :** [INTERNET] opposition éolien Bernay St Martin-Breuil la réorte-Puyrolland

**De :** Jacques de Cremiers <jcdecremiers@gmail.com>

**Date :** 30/11/2018 18:20

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je m'associe au cri de M. Bussereau : "la Charente maritime est en danger de mort touristique"

L'étude est fautive en beaucoup de points. J'en retiens quatre :

- Les simulations acoustiques ont été établies au lieu-dit Bay qui se situe à plus de 900 mètres de l'éolienne E6, alors que le lieu-dit le Courdeau se situe à 582 mètres de l'éolienne E6 : pourquoi avoir choisi la plus lointaine ? Elles se sont déroulées pendant 1 semaine du 19 au 26 avril 2016, ce qui n'est manifestement pas assez pour juger de conditions acoustiques qui s'étendront toute l'année.
- Rien n'est prévu pour dédommager les riverains de la dévalorisation de leurs biens immobiliers ni des conséquences éventuelles sur leur santé que l'Anses reconnaît, même si - nous sommes en France ! - elle les qualifie de "nocebo", ce qui est une autre manière de mépriser les gens qui souffrent.
- L'Eglise de Puyrolland (2km) est classée et située sur une butte avec vue dégagée sur les éoliennes au Nord Est.
- L'autorité environnementale dénonce l'impact du projet sur l'Abbaye Royale de St Jean d'Angely inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Je vous remercie de noter mon opposition à ce projet éolien

et vous prie d'agréer mes salutations distinguées

J. de Cremiers

86300 Paizay

**Sujet :** [INTERNET] Parc éolien de Bernay.

**De :** Pierre TULLE <pierre.tulle@wanadoo.fr>

**Date :** 30/11/2018 19:31

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je refuse que l'on sacrifie la nature et de nombreux habitants de cette région, pour créer une électricité intermittente, chère, et qui n'épargne pas les émissions de CO2.

Évitez d'avoir honte de votre décision lorsque dans dix ans le paysage sera saccagé, les habitants partis après avoir bradé leurs maisons, et que les Français paieront leur électricité deux fois plus cher qu'aujourd'hui.

Pierre Tulle

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique du projet de parc éolien des Chesnaies Hautes sur les communes de Bernay-St Martin de Breuil et de Puyrolland (17)

**De :** Philippe RATER <Philippe.RATER@afp.com>

**Date :** 30/11/2018 23:21

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour Monsieur le préfet,  
veuillez trouver en pièce jointe le courrier que j'ai adressé par la poste de l'étranger à votre inspecteur, n'étant malheureusement pas dans la région au moment où il doit entendre les riverains de cet énième projet éolien dans notre zone. Vous en souhaitant bonne réception. Cordialement Philippe RATER

— Pièces jointes : —

---

lettre eolien.doc

30 octets

des pales derrière. Ou cette vision dévastée de Saint-Jean d'Angely avec tous ces mats. A l'origine, deux champs éoliens ne devaient pas figurer dans un même champ de vision humain. C'est devenu la norme. Et ce n'est pas les quelques haies plantées et qui ne poussent pas qui changeront la donne. La pollution lumineuse la nuit avec tous ces points rouges est aussi horrible.

- **BRUIT** Le bruit des éoliennes est insupportable alors que le charme des campagnes, c'est le silence et le chant des oiseaux. J'en ai deux visibles de mon jardin, donc je peux témoigner de cette pollution sonore. Quid de l'obligation légale de les arrêter lorsque le bruit dépasse les mesures autorisées ? Lorsque c'est le cas, on ne les arrête jamais car cela veut dire beaucoup de vent et de revenus, m'a dit un promoteur éolien...
- **SANTE** Pourquoi l'Allemagne interdit-elle l'implantation d'éoliennes à moins de 1.500 mètres d'une habitation alors que la France les autorise à 700 mètres, voire moins ? Pourquoi toutes ces études en Allemagne sur l'impact négatif sur la santé de la population locale et pourquoi la France reste-t-elle sourde et aveugle sur ces mêmes sujets et l'impératif de précaution ?
- **SOCIAL** Les éoliennes détruisent le lien social. Dans les villages, tout le monde se connaît. Lorsqu'un agriculteur propriétaire dit oui tout seul dans son coin à une éolienne dans son champ, appâté par le gain supérieur à celui issu d'une culture, c'est la brouille assurée avec ses voisins non agriculteurs alors que ces mêmes personnes ont parfois grandi ensemble et sont amies. A Nachamps, il y a même eu affrontement physique entre les pour et les contre. Quel gachis alors que tout le monde réclame du "mieux vivre ensemble" ! Mettez les éoliennes le long des autoroutes, des voies de chemin de fer, au milieu de la mer. Là il n'y aura pas de conflit de voisinage.
- **ARGENT** Il y a dix ans, les promoteurs garantissaient 10.000 euros par éolienne aux communes. On pouvait s'en féliciter pour améliorer les espaces communs, construire des terrains de jeux pour les enfants ou des installations sportives. Ou même avoir l'électricité gratuite, ce qui serait la moindre des choses vu les inconvénients imposés. Avec le nouveau système des communautés de communes, qui récupère l'argent ? Pas les communes ni les populations subissant les éoliennes au quotidien. Dans mon village, la municipalité de Courant veut transformer l'église en parking car elle affirme n'avoir pas d'argent pour son entretien... On marche sur la tête avec des situations pathétiques.

En résumé, je suis radicalement contre ce nouveau champ éolien sur ces trois communes. Nous sommes submergés de champs éoliens dans la région et trop c'est trop. Arrêtez les dérives et sachez dire non à des promoteurs éoliens qui ne pensent qu'aux gains et qui vivent en général dans des régions épargnées par ces mâts toujours plus grands. Contrairement à ce qu'on nous assène, ils ne permettent nullement de développer une écologie et un environnement sains pour les populations.

En espérant que ma voix sera entendue, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations.

des pales derrière. Ou cette vision dévastée de Saint-Jean d'Angely avec tous ces mats. A l'origine, deux champs éoliens ne devaient pas figurer dans un même champ de vision humain. C'est devenu la norme. Et ce n'est pas les quelques haies plantées et qui ne poussent pas qui changeront la donne. La pollution lumineuse la nuit avec tous ces points rouges est aussi horrible.

- BRUIT Le bruit des éoliennes est insupportable alors que le charme des campagnes, c'est le silence et le chant des oiseaux. J'en ai deux visibles de mon jardin, donc je peux témoigner de cette pollution sonore. Quid de l'obligation légale de les arrêter lorsque le bruit dépasse les mesures autorisées ? Lorsque c'est le cas, on ne les arrête jamais car cela veut dire beaucoup de vent et de revenus, m'a dit un promoteur éolien...

- SANTE Pourquoi l'Allemagne interdit-elle l'implantation d'éoliennes à moins de 1.500 mètres d'une habitation alors que la France les autorise à 700 mètres, voire moins ? Pourquoi toutes ces études en Allemagne sur l'impact négatif sur la santé de la population locale et pourquoi la France reste-t-elle sourde et aveugle sur ces mêmes sujets et l'imperatif de précaution ?

- SOCIAL Les éoliennes détruisent le lien social. Dans les villages, tout le monde se connaît. Lorsqu'un agriculteur propriétaire dit oui tout seul dans son coin à une éolienne dans son champ, appâté par le gain supérieur à celui issu d'une culture, c'est la brouille assurée avec ses voisins non agriculteurs alors que ces mêmes personnes ont parfois grandi ensemble et sont amies. A Nachamps, il y a même eu affrontement physique entre les pour et les contre. Quel gachis alors que tout le monde réclame du "mieux vivre ensemble" ! Mettez les éoliennes le long des autoroutes, des voies de chemin de fer, au milieu de la mer. Là il n'y aura pas de conflit de voisinage.

- ARGENT Il y a dix ans, les promoteurs garantissaient 10.000 euros par éolienne aux communes. On pouvait s'en féliciter pour améliorer les espaces communs, construire des terrains de jeux pour les enfants ou des installations sportives. Ou même avoir l'électricité gratuite, ce qui serait la moindre des choses vu les inconvénients imposés. Avec le nouveau système des communautés de communes, qui récupère l'argent ? Pas les communes ni les populations subissant les éoliennes au quotidien. Dans mon village, la municipalité de Courant veut transformer l'église en parking car elle affirme n'avoir pas d'argent pour son entretien... On marche sur la tête avec des situations pathétiques.

En résumé, je suis radicalement contre ce nouveau champ éolien sur ces trois communes. Nous sommes submergés de champs éoliens dans la région et trop, c'est trop. Arrêtez les dérives et sachez dire non à des promoteurs éoliens qui ne pensent qu'aux gains et qui vivent en général dans des régions épargnées par ces mats toujours plus grands. Contrairement à ce qu'on nous assène, ils ne permettent nullement de développer une écologie et un environnement sains pour les populations.

En espérant que ma voix sera entendue, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations.

**Sujet :** [INTERNET] Npn à l'éolien

**De :** Catherine Guth <catherine.guth@gmail.com>

**Date :** 01/12/2018 07:31

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Non aux projets d'éolien dans le 17..

De l'onéreux, du nuisible et de l'inutile Catherine Guth

**Sujet :** [INTERNET] Non aux éoliennes géantes

**De :** DIDIER <didier.mantz@orange.fr>

**Date :** 01/12/2018 08:08

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Non et ce sera toujours à un projet soi-disant écologique qui n'en est pas un. Les nuisances sont autrement plus élevées et sans commune mesure avec le gain espéré en production d'électricité. Arrêtons de défigurer la France au profit d'un lobby corrompu qui agit de façon scandaleuse et au mépris de l'avis des populations riveraines directement impactées.

Didier Mantz

**Sujet :** [INTERNET] Parc éolien de Bernay St Martin-Breuil La Réorte-Puyrolland. 8 éoliennes de 180 mètres de haut

**De :** jm-mf.lagadec@laposte.net

**Date :** 01/12/2018 08:44

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

Quelle honte de tuer les campagnes françaises avec des éoliennes importées.  
Aucune de toutes les éoliennes (+ 8000 !!!) installées en France n'a été fabriquée en France.

Avez-vous calculé le montant des taxes qui vont être payées par le consommateur suite à votre décision !!!

Et bien d'autres scandales, à votre charge...

Cordialement

**Sujet :** [INTERNET] Eoliennes Bernay Saint Martin  
**De :** Jean BOURGES <j.bourges2@orange.fr>  
**Date :** 01/12/2018 09:20  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre l'implantation de nouvelles machines car l'autorité environnementale confirme le risque de nuisances sonores.

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique du projet de parc éolien de Bernay St Martin-Breuil La Réorte-Puyrolland  
**De :** Jérôme Turot <turot@turot.net>  
**Date :** 01/12/2018 10:16  
**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le préfet,

Je réagis à l'enquête publique du projet de parc éolien de Bernay St Martin-Breuil La Réorte-Puyrolland, concernant 8 éoliennes de 180 mètres de haut dont la plus proche devrait être à 543 m des habitations.

La multiplication des constructions éoliennes à proximité immédiate de nos villages haut-marnais est intolérable.

Dans ce petit village, un projet de 10 éoliennes est prévu à 500 m des habitations.

Je vous exprime ma totale opposition à ce projet absurde et scandaleux. Je vous demande de l'empêcher d'aboutir.

Salutations distinguées

Jérôme Turot

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique du projet de parc éolien de Bernay Saint Martin-Breuil La Réorte-Puyrolland

**De :** Suzanne Turot <suzanne.turot@gmail.com>

**Date :** 01/12/2018 10:46

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le préfet,

Je réagis à l'enquête publique du projet de parc éolien de Bernay St Martin-Breuil La Réorte-Puyrolland, concernant 8 éoliennes de 180 mètres de haut dont la plus proche devrait être à 543 m des habitations.

La multiplication des constructions éoliennes à proximité immédiate de nos villages haut-marnais est intolérable.

Dans ce petit village, un projet de 10 éoliennes est prévu à 500 m des habitations.

Je vous exprime, à vous en tant que chargé du bien public dans ce département, ma totale opposition à ce projet absurde et scandaleux. Vous connaissez les nuisances des éoliennes sur la santé de ceux qui résident à leur proximité. C'est votre responsabilité de les entendre. Je vous demande d'empêcher ce projet d'aboutir.

Salutations distinguées

Suzanne Turot

**Sujet :** [INTERNET] Parc éolien

**De :** Pierre SIROT <p-msiro@wanadoo.fr>

**Date :** 01/12/2018 11:02

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

**Projet de parc éolien de Bernay St Martin-Breuil La Réorte-Puyrolland.**

**Projet destructeur de cadre de vie, anti-économique et abusivement subventionné, et anti-écologique par les mauvais résultats de l'Analyse de Cycle de Vie de la filière d'une part et par les moyens de production d'énergie de substitution pendant les périodes d'absence de production d'autre part.**

**Avis complètement défavorable**

**Pierre Sirot**

**Sujet :** [INTERNET] Installation d' éoliennes Bernay St Martin-Breuil La Réorte-Puyrolland

**De :** Philippe Boue <phboue@gmail.com>

**Date :** 01/12/2018 11:49

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Totale opposition à ce projet qui défigure nos paysage, qui ruine la santé des riverains

En plus cette énergie intermittente est totalement inutile et même nuisible vis à vis des émissions de Co2.

Il suffit de consulter les chiffres officiels émis par la CRE (Commission de régulation de l'énergie) pour s'en convaincre

Entre 2014 et 2017, à consommation légèrement décroissante, la puissance installée en éolien et solaire a augmenté de **47 %** (de 144442 MW à 21219 MW) alors que les centrales fossiles (charbon, fioul et gaz) voient leur production **doubler** (de 27,0 TWh à 54,4 TWh)

Parallèlement, les émissions de Co2 augmentent **de 75%**

La CRE désigne ces centrales comme indispensables pour ajuster la production électrique à la demande en fonction des fantaisies de la nature.

En conclusion, les énergies renouvelables éolien et solaire ne peuvent pas fonctionner sans émission de CO2.

Ceci est l'exact **opposé** de l'effet escompté.

L'objectif\* étant de réduire les émissions de CO2, il est urgent de revoir notre stratégie de transition énergétique

**Sujet :** [INTERNET] Eolien  
**De :** Guy BOUTOUT <g.boutout@orange.fr>  
**Date :** 01/12/2018 12:54  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour ,

Non , Non et Non à ces moulins à vent qui ne font que détruire nos paysages et plonger les Français les plus démunis dans la précarité énergétique .

Depuis 3 semaines l'augmentation des taxes , ce n'est pas dans l'air du temps .

Cordialement

Guy BOUTOUT

— Pièces jointes : —

---

.vcf

181 octets

**Sujet :** [INTERNET] Les éoliennes : 1. Sont un vecteur avéré de corruption, 2. Organisent le déni de démocratie,

**De :** Francis BOUILLON <fr.bouillon@orange.fr>

**Date :** 01/12/2018 12:55

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

**Les éoliennes :**

1. Sont un vecteur avéré de corruption,
2. Organisent le déni de démocratie,
3. Produisent une élévation anormale du coût de l'électricité,
4. Détruisent les paysages,
5. Détruisent les patrimoines,
6. Sont dangereuses pour les oiseaux et chauve-souris,
7. Induisent des bruits insupportables jusqu'à 900 m,
8. Génèrent des ombres portées sur plus de 2500 m,
9. Sont extrêmement coûteuses pour les finances tant publiques que celles des citoyens,
10. Produisent de manière intermittente et incontrôlée,
11. Divisent la population,
12. Sont promues et vantées par tous les médias, ceux-ci étouffant toute parole n'étant pas dans la mouvance pseudo-verte,
13. Obligent la construction et le maintien en stand-by d'unités pilotables,
14. Réduisent voire suppriment la rentabilité des unités pilotables, indispensables,
15. N'ont pas d'influence positive sur la production de CO2 comme erronément crié,
16. Créent environ 15 tonnes de déchets totalement non recyclables par éolienne (les pales) soit actuellement 1820 pièces pour un total de 9100 tonnes de déchets de 50 m de long et de 4 m de large qui –au mieux- se décomposeront en libérant hors contrôle leurs fibres.

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique du p rojet de parc éolien des Chenaies Hautes sur les communes de Bernay - St Martin de Breuil la Réorte et de Puyrolland. (17)

**De :** wickyannie@ozone.net

**Date :** 01/12/2018 14:31

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je constate que les éoliennes seront trop proches des habitations; pensez à la pollution visuelle de jour et de nuit - 180m de haut tout de même - au bruit, tout cela à, à plus ou moins long terme, une incidence sur la santé (le bruit des pales, les infrasons) et cela atteint le moral, car la dégradation du paysage meurtrit le coeur de habitants en voyant leur campagne abimée par ces grands aérogénérateurs.

Qui voudra venir habiter si près des éoliennes ? les personnes qui fuiront cet endroit, sûrement la mort dans l'âme, devront brader leur maison, à condition qu'ils trouvent preneur !

La proximité d'un patrimoine architectural, comme l'église de Puyrolland en covisibilité et l'impact sur l'Abbaye Royale de Saint-Jean d'Angely inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, devrait vous amener à prononcer un avis DEFAVORABLE.

Je me prononce au titre de citoyenne française qui refuse de voir son Pays s'enlaidir de jour en jour à cause de l'implantation des éoliennes de plus en plus hautes. C'est une pollution énorme de par les tonnes de béton que l'on met dans les fondations de ces machines qui, il faut aussi le relever, sont fabriquées à l'étranger.

La Charente Maritime est très touristique, cela aussi devrait vous amener à réfléchir car le tourisme est une manne pour une région.

Mes salutations les meilleures.

**Sujet :** [INTERNET] Cantal tous les élus du Conseil Départemental contre les éoliennes, excepté le conseiller LREM.

**De :** Michel EVRARD <michevrard@orange.fr>

**Date :** 01/12/2018 14:48

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

le massacre de nos paysages continue avec le soutien du gouvernement qui n'a rien pigé et se fait manipuler par les verts et l'Europe, Même si nous installions 550000 éoliennes on ne ferait qu'augmenter l'émission de gaz à effet de serre, quand le vent est absent!

Michel Evrard

**Sujet :** [INTERNET] parc éolien Bernay st Martin Breuil

**De :** Eolien Oise <eolien60@gmail.com>

**Date :** 01/12/2018 16:23

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur

Avant de considérer les arguments bien rodés des promoteurs éoliens, j'ose espérer que vous prenez la mesure d'un tel projet sur la vie des habitants riverains:

Sont-ils bien tous informés et entendus? ne seront-ils pas gênés par l'impact visuel des machines? savent-ils qu'elle génèrent du bruit? que leur ciel étoilé sera "pollué" par des lumières rouges clignotantes? que leurs paysages seront irrémédiablement perturbés par ces machines gigantesques et tournoyantes? que leurs oiseaux et leurs chauve-souris seront en grand danger malgré toutes les promesses de bridage? qu'il leur faudra éviter de circuler ou de stationner sous les pales en mouvement? que le béton qui constitue le socle des éoliennes restera à jamais enfoui dans les sols pour la majeure partie? que les machines sont constituées de matériaux peu écologiques; terres rares, carbone, l'huile...? qu'elles sont implantées par décision politique et que leur avis compte peu au regard des profits octroyés à quelques-uns? qu'elles ne vont en rien alléger leur facture d'électricité (bien au contraire) ? qu'après un projet vient toujours un autre et que c'est ainsi que nos territoires ruraux sont transformés progressivement en zones industrielles (je parle en connaissance de cause : actuellement j'ai plus de 200 éoliennes dans un rayon de quelques kilomètres de mon habitation)? que ces éoliennes ne permettront pas la fermeture de centrales nucléaires?

Avez-vous des garanties que ce projet n'aura aucune incidence sur leur santé? (l'académie de médecine émet des réserves et un colloque qui s'est tenu il y a quelques jours à Paris réclame une étude épidémiologique indépendante sur les effets des ultrasons produits par les éoliennes sur la santé humaine)

Préoccupée par les questions d'environnement ET soucieuse de la place de l'homme dans les choix politiques actuels, je vous conjure de prendre en compte ces différentes questions avant de vous prononcer dans ce dossier.  
Merci par avance

Une "gilet jaune de l'éolien"

**Sujet :** [INTERNET] A propos du projet éolien des Chenaies Hautes : Communes de Bernay St Martin, Breuil La Réorte et Puyrolland, Charente-maritime (17)

**De :** Ladislav Ciechanowski <ranto chirke@gmail.com>

**Date :** 01/12/2018 16:43

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur Le Commissaire Enquêteur, ,

Je suis contre ce projet car cela entraînera les événements suivants:

Dévalorisation des biens immobiliers vu la proximité des éoliennes.

Nuisances auditives, visuelles et moral

Beaucoup trop près des maisons d'habitations ayant, de ce fait, un impact sur la santé des riverains

Appellera d'autres projets du même type dans les alentours

Vieille technologie pour traiter un nouveau problème

Anti-écologique du fait du pied de 1000 T à 1 500 T de béton armé dans le sol

Proximité d'un site classé UNESCO entraînant sa déclassification

et d'autres conséquences encore.

Veuillez-agréer, Monsieur Le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations sincères

Ladislav CIECHANOWSKI

**Sujet :** [INTERNET] bernay St Martin- Breuil la Réorte- Puyrolland

**De :** Hervé Biju-Duval <domaine@sechebouteille.com>

**Date :** 01/12/2018 18:11

**Pour :** <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Encore huit éoliennes de plus, parfois à proximité immédiate des habitations, alors que dans d'autres lieux en Europe la règle est dix fois la hauteur de l'éolienne pour la distance minima par rapport aux habitations ! Avec les 8 000 éoliennes que compte la France et le projet de multiplier par trois leur nombre, nous en aurons bientôt autant que l'Allemagne, qui se mord les doigts de cette erreur stratégique.

En France les émissions de CO2 diminuent deux fois moins vite que prévu par rapport aux cinq années précédentes : 4,2 % de baisse au lieu de 9,7 %. On constate donc que plus d'éoliennes = plus de CO2 ! Un comble.

Les énergies renouvelables, oui. Mais pas n'importe lesquelles, et surtout pas l'éolien qui du fait de son intermittence nécessite que les centrales thermiques, qui polluent, prennent le relais quand il n'y a pas de vent.

Et je ne m'appesantis pas sur les nuisances visuelles, sonores, paysagères, en terme de biodiversité, de santé, sur les effets sur l'immobilier...

Il ne faut pas accepter ces éoliennes.

Cordialement.

Hervé BIJU-DUVAL

Association Paysages et Forêts de l'Armançon



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

**Sujet :** [INTERNET] Charentes maritimes: Bernay St-Martin-Breuil La Réorte

**De :** Marc Schnell <marc.schnell.archi@gmail.com>

**Date :** 01/12/2018 20:13

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Tolérer les 500 mètres entre les éoliennes et les habitations est une atteinte manifeste à la santé des habitants. La France est le seul pays qui s'arque-boute sur une si courte distance alors que qu'en Bavière, par exemple, il est obligatoire de prévoir au moins 10 fois la hauteur de la machine, pales comprises.

La France est le seul pays qui n'a procédé à aucune étude épidémiologique, alors que, par ailleurs, est systématiquement fait appel au principe de précaution.

Et à 500 mètres, le bruit des éoliennes est nettement perceptible, lancinant, et très vite déstabilisant.

Il faut tout faire pour augmenter cette distance minimum, comme l'ont demandé à plusieurs reprises les Sénateurs; mais repoussé à chaque fois par l'Assemblée. Et c'est une honte.

Marc SCHNELL  
51200 EPERNAY

**Sujet :** [INTERNET] projets Eoliens en Charente-maritime : Bernay St Martin-Breuil La Réorte-Puyrolland  
**De :** Daniel Pillons <dpillons@gmail.com>  
**Date :** 01/12/2018 21:27  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour Monsieur

Je viens vous faire part de ma totale opposition a ce projet

Les éoliennes sont trop proches des maisons, en condamnant leur valeur immobilière.  
En ces temps agités, il est temps de se révolter contre ces décisions qui n'apportent aucun bien être a la nation et a ses performances. Au contraire elles alourdissent inutilement et très sensiblement le prix de l'énergie pour plusieurs générations. Ce que je constate déjà sur mes factures que je ne veux pas voir augmenter pour ce motif.

Un citoyen en colère



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

**Sujet :** [INTERNET] Projet Eolien  
**De :** Anneke <annekectx@telenet.be>  
**Date :** 02/12/2018 06:50  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur,

Allez-vous vraiment autoriser une machine de 180 mètres de hauteur à 500 mètres des habitants? Mettez-vous à leur place!

C'est irrespectueux.

Anne De Clerck

Envoyé de mon iPad

**Sujet :** [INTERNET] Eoliennes - Projets - Charente-maritime : Bernay St Martin-Breuil La Réorte-Puyrolland

**De :** JL Bouillet <trioubouillet@club-internet.fr>

**Date :** 02/12/2018 10:09

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Il n'est pas tolérable que les paysages puissent être saccagés sciemment, définitivement et en toute impunité par des promoteurs avides et irresponsables, au simple motif d'un profit rapide qui viendrait s'ajouter à la longue liste des méfaits liés aux quelque 7.000 aérogénérateurs déjà installés en France : technologie dépassée, bétonnage intensif, corruption et prise illégale d'intérêt, risque sanitaire pour les riverains, pertes immobilières importantes, subventions questionnables, financement le plus souvent opaque, rendement énergétique négligeable, pollution visuelle qui dégrade notre patrimoine et l'industrie du tourisme, dommages sur l'avifaune, quasi ignorance du coût de démantèlement à terme, etc... - tous problèmes qui font de l'industrie éolienne une imposture. Par ailleurs, et en ce qui concerne l'argument trop souvent évoqué de potentielle "réduction du CO<sup>2</sup>" grâce aux éoliennes, la France peut s'enorgueillir d'être déjà (grâce au nucléaire) le pays industrialisé ayant la production d'électricité la plus "décarbonée" de la planète : vouloir décarboner ce qui est déjà décarboné touche à l'absurde !

Pour toute ces raisons je souhaite qu'un avis défavorable soit porté à ce projet.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à ma respectueuse considération.

Jean-Louis Bouillet  
78450 - Villepreux



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

**Sujet :** [INTERNET] Non au parc éolien

**De :** Marie MARTIN et Sylvain ROUSSEAU <martinrousseau@orange.fr>

**Date :** 02/12/2018 11:15

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Non à la centrale éolienne de St Martin-Breuil La Réorte-Puyrolland.

Ces machines de 180 m de hauteur auront un impact sur la santé des habitants avec les nuisances sonores (sons et infrasons) de jour comme de nuit ainsi que des impacts visuels de jour comme de nuit (flashes lumineux). De plus si un accident se produit (effondrement, morceaux de pales, incendie, ...) avec la proximité des habitations celui-ci peut être catastrophique.

La santé des habitants n'a pas de prix !

Mme Martin

**Sujet :** [INTERNET]

**De :** Brigitte Lejeune <jl.b.lejeune@gmail.com>

**Date :** 02/12/2018 11:44

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour. Pollution visuelle dans une campagne qui n' est pas encore (mais ça va s'accélérer) totalement désertée.

Un test tout simple à faire: poser cette question autour de vous:"Et toi , tu achèterais une maison à côté de laquelle il va y avoir une éolienne?" Les gens bien informés vont vous répondre non . Vous me direz:"Et à côté d'une centrale nucléaire?"

Ceux-là ne connaissent que ce que les lobbys pro éolien veulent leur faire croire (énergie propre, durable sans risque de catastrophe) . Alors pourquoi l'éolien est-il abandonné en Allemagne notamment?

Connaissent-ils la pollution engendrée par les tonnes de bétons du socle de chaque éolienne? Savent- ils que l'électricité fournie par une éolienne représente une goutte d'eau par rapport aux désordres qu'elle occasionne? Ce qui est lamentable dans tout

ça,c'est que des vendeurs de rêves détiennent le pouvoir de bernier une majorité de personnes et que des élus,au courant de cette pratique, préfèrent se vendre pour leur propre profit alors qu'ils sont sensés représenter leurs administrés, sans penser une seule seconde aux conséquences que cela peut avoir sur leur planète!!!!

Agissons ensemble et non en égoïste. Cordialement.



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

**Sujet :** [INTERNET] Projet éolien

**De :** "Rose-Line Thirault" <roseline.thirault@skynet.be>

**Date :** 02/12/2018 19:29

**Pour :** <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

## **Charente-maritime : Bernay St Martin-Breuil La Réorte-Puyrolland**

Monsieur, Madame,

Je me permets de vous envoyer mes remarques, puisque je subis les effets très négatifs d'un zoning éolien qui est situé à 3 km de mon habitation.

Il est reconnu que les nuisances sonores des éoliennes que ce soit en Belgique, en France, aux Royaumes Unis et d'en d'autres pays d'Europe, provoquent de graves effets négatifs sur la santé des riverains!

Ces effets négatifs sont principalement provoqués par les basses fréquences et les infrasons, notamment: insomnies, oppression, réveil brusque, saignement de nez, migraine, palpitation, fibrillation, grande fatigue, cauchemar, et, frayeur pour les enfants, tant ces bruits sont envahissants et désagréables à des kms à la ronde!

Le comble, c'est que certains médecins consultés préconisent prudemment de déménager!

La situation est absurde, elle est surtout scandaleuse, qu'une technologie qu'on nous dit "verte", "inoffensive" et "propre", contraint les citoyens à abandonner leur bien, leur tranquillité et leur qualité de vie!

En plus, de nuire à la population, ces nuisances sonores des zonings éoliens perturbent gravement l'environnement et toute la biodiversité.

En outre, même à l'arrêt ces machines génèrent un bruit de fond, puisqu'il faut qu'elles restent sous tension électrique du réseau général.

Pour ces raisons, je vous demande de refuser tout projet de zoning éolien, afin de préserver la santé, la qualité de vie de vos concitoyens, l'environnement et la biodiversité.

Veillez recevoir, Monsieur, Madame, mes salutations les plus distinguées.

THIRault Rose-Line

Couvin Belgique

**Sujet :** [INTERNET] Parc éolien des Chênaies Hautes en Charente Maritime  
**De :** Sauvegarde du Barrès association loi 1901 <sauvegardedubarres@gmail.com>  
**Date :** 02/12/2018 21:24  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

La population des communes concernées demande la suppression de 4 des 8 éoliennes prévues dans le parc éolien : E5, E6, E7, E9, étant donné leur proximité des habitations et les nuisances acoustiques reperçues par les simulations. De son côté, l'autorité environnementale confirme ces risques de nuisances sonores,

D'autre part, on sait maintenant que la dévalorisation des biens immobiliers vu la proximité des éoliennes est reconnue.

En troisième lieu, l'autorité environnementale dénonce également l'impact du projet sur l'Abbaye Royale de St Jean D'Angely inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Voilà autant de raisons de conseiller aux décideurs de prendre ces arguments en compte.

Vous prie de croire Monsieur le Commissaire en ma considération.

Pour Sauvegarde du Barrès 07, association de protection de l'environnement.

Christine Lallemand

**Sujet :** [INTERNET] Pétition

**De :** Reynes Louis <louisreynes@aol.fr>

**Date :** 02/12/2018 23:22

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre l'installation d'éoliennes en Charente Maritime. Ces machines sont coûteuses et inutiles pour lutter contre le dérèglement climatique. Elles augmentent le coût de l'électricité avec les conséquences sociales que l'on connaît sans créer beaucoup d'emploi en France. L'investissement pour le climat doit passer par le solaire thermique, l'isolation des bâtiments et la mobilité.

Louis Reynes

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique parc éolien des Chenaies Hautes sur les communes de Bernay St Martin de Breuil la Réorte et Puyrolland

**De :** Christine KOESSLER <chriskoessler@yahoo.fr>

**Date :** 03/12/2018 05:25

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Enquête publique parc éolien des Chenaies Hautes sur les communes de Bernay St Martin de Breuil la Réorte et Puyrolland

je vous informe que je donne un avis très défavorable au projet de construction du parc éolien des Chenaies Hautes.

Les premiers arguments présentés sont :

Impact du projet sur l'Abbaye Royale de St Jean d'Angely inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO

Proximité de l'église de Puyrolland classée

Nuisances sonores et visuelles

Impacts sur la santé humaine

Impacts sur l'environnement

Impacts sur les animaux, bétails

Impacts sur les activités touristiques

Dévalorisation des biens immobiliers

Vous remerciant de prendre en compte mon opposition au projet,

Cordiales salutations

KOESSLER Christine  
Le Mas du Bost  
87 300 BLOND